Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212902019-20261001-202609051-DE

PLOUMOGUER
TI-KÊR PLONGER

Séance ordinaire du 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre, dix-neuf heures trente.
Le Conseil Municipal de la commune de PLOUMOGUER légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Odile PAGE, Maire.
Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Jean-François PAUL, absent excusé ayant donné respectivement pouvoir à Odile PAGE.
Le quorum a été atteint avec 19 personnes.
Mme Lysiane CLOATRE a été désignée secrétaire de séance.

Délibération DCM n°2026-09-051 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES : CINÉMA LES ALLUMÉS DE LA TOILE, RUN PLOUM APEL SAINT-JOSEPH ET IROISE ACTION SOLIDAIRE

Dossier présenté par : *Jean-Luc SALIOU*

- **L'association Les Allumés De La Toile**

L'association Les Allumés de la Toile demande le versement d'une subvention exceptionnelle afin de participer à l'équilibre financier 2026, dans un contexte déficitaire (12 000€ en 2025).
Présente depuis 20 ans, l'association emploie deux personnes à temps partiel et est portée par une soixantaine de bénévoles. Les élèves des écoles et collèges ainsi qu'une partie de la population fréquente ce cinéma.
Il est proposé que la commune poursuive son soutien à cette association culturelle locale à hauteur de 250 €.

- **La Run Ploum de l'APPEL St-Joseph**

Une nouvelle édition de la course est prévue le 18 octobre au départ de la Ferme de Messouflin. Cette année, les organisateurs ont fait le choix de ne pas organiser de marche et de se concentrer sur les courses. Au total 4 circuits chronométrés sont programmés : 5km, 10.5km, 20km, 30km. Lors d'une réunion, les organisateurs ont présenté plusieurs devis : Chronowest, Xav'anim, Croix-Rouge Française. Il est proposé que la commune poursuive son soutien à l'organisation de cet évènement sportif de grande ampleur et mobilisant plusieurs dizaines de bénévoles par une subvention exceptionnelle à hauteur de 800 €.

- **L'association Iroise Action Solidaire**

L'association Iroise Action Solidaire représentée par Edith Bléas sur la commune demande le versement d'une subvention complémentaire, à celle versée en juillet dernier (100€). L'objectif est de s'aligner sur les subventions des communes concernées par l'action de cette association (300€). Sur Ploumoguer, les bénévoles accompagnent 29 personnes pour assurer le transport pour des rendez-vous médicaux (dentistes, médecin, kiné…). Afin de faire face aux charges importantes liées à la hausse du coût de l'énergie et des frais de gestion administratif (emploi d'une personne à temps partiel), il est proposé que la commune complète son soutien à cette association à hauteur de 200 €.

Après les avis des commissions vie locale et finances, après en avoir délibéré, le conseil approuve l'attribution de ces subventions.

Résultat du vote : unanimité

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212902019-20261001-202609051-DE

Pour copie conforme

Le Maire,
Odile PAGE